



GARANCE, association active dans la **prévention primaire des violences basées sur le genre**, organise pour la quatrième année **un projet d'éducation par les paires pour les femmes vivant avec un handicap intellectuel**. Le but est d'accroître leur capacité à agir pour leur sécurité dans toutes les situations de leur vie.

Depuis dix ans, Garance donne des formations *Vivre en sécurité* à des hommes et de femmes vivant avec un handicap intellectuel.

L'échange d'expériences avec les participant.es nous a amenées à plusieurs constats qui sont à la base du présent projet : Les femmes vivant avec un handicap intellectuel sont plus vulnérables aux violences que les hommes dans la même situation ou que les femmes valides. Elles sont rarement incluses dans les services et campagnes luttant contre les violences faites aux femmes, et le secteur du handicap manque d'expertise pour les accueillir et les accompagner dans ce domaine. Pourtant, elles ont des ressources de prévention et de résistance, ressources qui sont jusqu'alors invisibles et sous-utilisées. Le présent projet propose de rendre ces ressources visibles et de les valoriser par l'approche de l'éducation par les paires. **La pédagogie utilisée par Garance est participative**. Elle encourage les femmes à prendre des initiatives, à oser l'action, à prendre leur vie en main.

Les femmes vivant avec un handicap intellectuel qui désireront devenir animatrices paires recevront une formation selon cette démarche participative. Elles seront ensuite capables de mener des ateliers destinés à d'autres femmes vivant avec un handicap intellectuel, et organisés dans leurs organisations. **Le projet s'adresse aux femmes vivant avec un handicap intellectuel léger ou moyen, capable de lire le FALC (ou de se rappeler approximativement des contenus courts à l'aide de pictogrammes), et désireuses de mener des ateliers de sécurité auprès de leurs paires.**

Rendre les femmes vivant avec un handicap intellectuel moins vulnérables aux violences signifie un changement d'attitudes et de comportements qui pourrait être mal vécu par des accompagnant.e.s professionnel.les ou familiales.aux. En effet, poser ses limites, ne pas obtempérer à toutes les injonctions des personnes valides et devenir plus autonome peut entrer en conflit avec la gestion du quotidien des femmes vivant avec un handicap intellectuel. C'est pourquoi nous visons à inclure des accompagnatrices dans la formation pour répondre à un besoin de comprendre et d'accompagner les changements effectués par les ateliers. Cette formation s'adresse donc également aux travailleuses pour veiller à la mise en place pratique des ateliers, soutenir les animatrices paires dans l'animation et être porteuses de messages de prévention au sein de leurs institutions.

Renseignements : dvagarance@gmail.com

Avec le soutien de



Version FALC

Formation pour les accompagnatrices :

Lundi 5 septembre 2022, de 10h à 16 h

Formation pour les animatrices paires + accompagnatrices :

Atelier 1 : Les actions de sécurité - Lundi 12 septembre 2022, de 10h à 15h30

Atelier 2 : Nos limites – Lundi 10 octobre 2022, de 10h à 15h30

Atelier 3 : A l'aise en rue – Lundi 14 novembre 2022, de 10h à 15h30

Atelier 4 : A l'aise à la maison – Lundi 12 décembre 2022 , de 10h à 15h30

Atelier 5 : Les discriminations – Lundi 9 janvier 2023, de 10h à 15h30

Lieux à déterminer en fonction des associations intéressées.

